



**OBJET AFFECTATIONS BUDGETAIRES D'INVESTISSEMENT
DU BUDGET PRINCIPAL-
COMPLEMENT DE LA DELIBERATION 2013-03**

Réf. 2013-07- feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 FEVRIER 20123
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX

Absente excusée : Bénédicte VI VI ANT (pouvoir à C. GUI TTON).

Secrétaire de séance : François FOSSOUX

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9 (1 pouvoir)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu la décision prise par le Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2013 jusqu'à l'adoption du Budget 2013 lors de la séance du 28 janvier dernier, actée par la délibération 2013-03.

Vu la demande de la Préfecture (Bureau des contrôles de Légalité et budgétaire) de préciser le montant des crédits accordés et leur affectation,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver la répartition des **146 535.53 euros** soit 1/4 des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) selon les détails ci-dessus :

-

Chapitre 20 : 45 000,00 euros

Chapitre 21 : 75 000,00 euros

Chapitre 22 : 26 535,53 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager mandater et liquider les dépenses d'investissement comme indiqué ci-dessus.



**OBJET OBJET AFFECTATIONS BUDGETAIRES
D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL -
COMPLEMENT DE LA DELIBERATION 2013-03**

Réf.2013-07 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 FEVRIER 2013
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIAN T Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIAN T Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 18/02/2013

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 25/02/2013

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 26/02/2013